

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER -SECTEUR DOMICILE-

La prise en charge à domicile de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est de plus en plus fréquente. Les aides à domicile doivent les accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne et adapter leurs pratiques professionnelles à leur pathologie.

Notre formation privilégiera l'acquisition des savoirs et des compétences en lien avec la maladie, la communication et le « savoir être ».

Elle permettra aux participants de savoir faire face aux comportements déroutants de ces personnes et ainsi de mieux appréhender leur approche et leur accompagnement à domicile.

Objectifs pédagogiques :

- Mieux comprendre la maladie d'Alzheimer afin de mettre en place une meilleure prise en charge avec un accompagnement plus adapté à domicile.

Public : Aides à domicile

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : voir devis

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation. Le formateur mesure au fil de la session la progression pédagogique et évalue ainsi les acquis (questionnaires, exercices, quizz...) et il élabore un compte-rendu de formation à la fin de la session et signe également les feuilles d'émargement.

Notre formateur : Consultant J+ FORMATION
(Neuro-Psychanalyste / Psychosomaticien spécialisé en gérontologie)

Accessibilité de la formation

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ; jplusformation@hotmail.com .

Moyens pédagogiques

Une partie théorique : vidéo, power point, exercices, nombreux échanges autour du vécu des participants

Une partie pratique : exemples, tests, mises en situation, réflexions sur les actes de la vie quotidienne lors de la prise en charge des clients, jeux de rôles et simulations...

Evaluations

-Une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires : fiche d'évaluation à compléter en fin de session. Elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.

-Une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis.

Modalité de validation des compétences

-Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation en fin de session.